

Le Creusot, le 4 décembre 2019

Communiqué de presse

Contrat local de santé de la communauté urbaine Creusot Montceau

**L'Agence régionale de santé (ARS)
Bourgogne-Franche-Comté et la communauté urbaine s'engagent
ensemble pour promouvoir la santé et favoriser l'accès aux soins
sur le territoire communautaire, en partenariat
avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département
de Saône-et-Loire, et la CPAM.**

Prévention, organisation de l'offre de soins, accompagnement médico-social, santé-environnement...le contrat local de santé (CLS) permet de décliner la stratégie régionale à l'échelle des territoires, en l'adaptant à leurs enjeux et à leurs réalités. Cet outil de l'action publique a pour vocation de lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé.

Intégrant la santé comme un élément de l'attractivité de son territoire, la communauté urbaine Creusot Montceau s'est engagée dans la définition d'un CLS avec l'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté.

Une démarche avec trois priorités :

- renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé,
- lutter contre la désertification médicale et les problématiques engendrées (rupture dans le parcours de santé du patient, augmentation du renoncement aux soins, surmenage des professionnels de santé...),
- favoriser l'accès aux soins de la population.

Initiée dans le cadre de la politique de la ville à l'échelle du territoire communautaire, la réflexion a été lancée en septembre 2017. Le contrat s'appuie sur un diagnostic territorial de santé, la définition d'une stratégie d'actions et un programme d'actions.

Enjeux

Les enjeux du contrat local de santé portent notamment sur :

Contacts presse

Anne-Catherine Dujardin

03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49

anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Jennifer Lama

03 85 77 51 11

jennifer.lama@creusot-montceau.org

Lauranne Cournault –ARS Bourgogne-Franche-Comté

03 80 41 99 94-06 43 64 20 24

lauranne.cournault@ars.sante.fr

- la démographie médicale et l'accès aux soins : augmentation et renouvellement des effectifs,
- la promotion de la santé et la prévention pour rendre les habitants acteurs de leur santé,
- l'accompagnement du vieillissement (accès aux soins, mobilité, prévention et articulation prévention/soins/médicosocial),
- la déclinaison des actions santé sur les quartiers, grâce à la mobilisation des acteurs sociaux, la participation et l'éducation dès le plus jeune âge,
- l'impulsion d'une dynamique d'acteurs au bénéfice de la jeunesse par des actions fortes et spécifiques (addictions, démarche « Pass santé jeunes »...)

Orientations

Le CLS, d'une durée de cinq ans, comprend un programme d'actions composé de 15 fiches-actions, réparties dans quatre orientations thématiques prioritaires:

- **L'accès aux soins de premier recours** : favoriser l'installation de professionnels de santé sur le territoire communautaire et améliorer la prise en charge de la population.
- **La prévention et la promotion de la santé** : favoriser l'émergence de comportements favorables à la santé et limiter la survenue et l'évolution de pathologies (diabète, hypertension, obésité, pathologies cardio-vasculaires...).
- **La santé mentale et la psychiatrie** : définir et mettre en place des actions permettant d'améliorer la santé mentale de la population. Ces actions ont vocation à promouvoir la santé mentale « positive » (bien-être, épanouissement personnel), à prévenir et améliorer la prise en charge de détresses psychologiques (sentiment de mal-être) ainsi qu'à prévenir et améliorer la prise en charge de troubles mentaux.
- **Le vieillissement de la population** : favoriser le maintien en bonne santé des personnes âgées.

Le CLS est co-piloté par la communauté urbaine et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Contacts presse

Anne-Catherine Dujardin

03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49

anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Jennifer Lama

03 85 77 51 11

jennifer.lama@creusot-montceau.org

Lauranne Cournault –ARS Bourgogne-Franche-Comté

03 80 41 99 94-06 43 64 20 24

lauranne.cournault@ars.sante.fr